

Chlore stabilisé Désinfection choc

Domaine d'application : Piscines résidentielles

MINITAB® SHOCK Pastilles 20 g

BENEFICES PRODUIT

- Rattrape une eau verte ou trouble
- · Remonte la teneur en chlore
- Convient pour toutes les eaux même très dures

CARACTERISTIQUES

- Tablette de 20 grammes à dissolution renforcée, sans résidu
- Action désinfectante
- Non-comburant au transport, au stockage et à la manipulation
- Stabilisation élevée contre l'action destructrice des rayons ultra-violets de la lumière solaire
- Teneur moyenne en équivalent-chlore voisine de 50 %
- Utilisable en eau dure (TH élevé)
- Compatible avec tout équipement de filtration

MODE D'EMPLOI

S'assurer que la filtration soit en marche.

Ajuster le pH entre 7,0 et 7,4.

Les tablettes sont conçues pour être placées dans un skimmer ou dans un diffuseur flottant pourvu que celui-ci soit adapté.

• Chloration-choc pour rattraper une eau verte/trouble

Prévoir 1 tablette pour 2 m³ d'eau.

Contrôler la teneur en chlore avant d'autoriser la baignade.

• Rétablissement de la teneur en chlore

Prévoir 1 tablette pour 10 m³ d'eau pour remonter la teneur en chlore de 1 mg/l (DPD1).

En l'absence d'obligations réglementaires, nous recommandons de maintenir une teneur minimale en chlore égale à 1,5 mg/l (DPD1).

Vérifier, de temps à autre, la teneur en stabilisant ; une teneur supérieure à 75 mg/l entraîne une moindre efficacité du chlore.

Pour une eau équilibrée, maintenir un titre alcalimétrique complet (T.A.C.) compris entre 80 et 140 mg/l.

COMPOSITION

Contient du Symclosène (> 530 g/kg)

PRECAUTIONS D'EMPLOI

• Conservation au sec, dans un endroit bien ventilé, à une température moyenne journalière n'excédant pas 35°C. • Ne jamais verser d'eau sur ce produit qui, au contact de faibles volumes d'eau, peut réagir violemment. • Ne pas placer le diffuseur dans un skimmer. Avant la baignade, le placer dans un seau propre contenant 10 litres d'eau tenu à l'écart des baigneurs. Après la baignade, transférer le diffuseur et le contenu du seau dans le bassin. • NE MÉLANGER À AUCUN AUTRE PRODUIT. NE JAMAIS DISSOUDRE AVANT USAGE.

21/10/2019







En cas d'uraence uniquement/In case of emergency only